

Sujet : [INTERNET] Projet éolien sur la commune de Saint-Cosme-en-Vairais

Date : 26/01/2019 08:33

Pour : <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Madame la Commissaire enquêtrice,

Ce projet qui prévoit l'installation d'éoliennes de 180 m en bordure du parc naturel du Perche, visibles jusqu'à Bellême, et qui va donc défigurer les magnifiques paysages du Perche-Sud m'affecte profondément.

Le parc Naturel Régional du Perche a été créé pour préserver le patrimoine exceptionnel de la région et la beauté de ses paysages. Dominant l'environnement, les éoliennes captent toute notre attention, au détriment de tout le reste. On ne pourra plus voir la nature et les richesses de l'habitat traditionnel dans cette région à l'histoire très riche et qui attire de nombreux touristes.

Je suis parfaitement en phase avec Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il écrit dans l'avant-propos de l'ouvrage de Jean-Louis Butré intitulé « Eolien, une catastrophe silencieuse, vers une France défigurée » : « Il s'agit de dénoncer un gaspillage inacceptable des fonds publics, un discours officiel trompeur, un « business » souvent douteux ... Il s'agit aussi de préserver les paysages de France, nos campagnes et bientôt notre littoral menacé lui aussi : vous saurez le faire avec cœur, avec toute la passion que vous avez pour notre pays ».

Ces éoliennes ne seront bénéfiques pour personne

S'il devait être réalisé, ce projet coûterait très cher car son électricité serait vendue par son promoteur à un prix bien supérieur au prix du marché grâce à des subventions. D'où viennent les subventions? Ce sont vous, moi, tout le monde qui payons ce surcoût au travers des taxes supplémentaires sur les carburants, de la CSPE et autres ... Ce projet devrait donc plus particulièrement affecter ceux qui vivent en milieu rural; ils sont amenés en effet à consommer de l'énergie en grande quantité pour se chauffer (habitat individuel) ou tout simplement se déplacer (éloignement lieu de travail, absence de transport en commun, désert médical, etc...).

La construction de ces éoliennes ne pourra avoir aucun impact positif sur le climat car notre production d'électricité est presque entièrement décarbonée. La France est exemplaire dans ce domaine car grâce à l'énergie hydroélectrique et à l'énergie nucléaire elle n'engendre que 3,6% de nos émissions de gaz à effet de serre. Ces niveaux sont les plus faibles de tous les grands pays industrialisés et notamment les USA, la Chine et l'Allemagne. En revanche la production d'électricité par éolienne est intermittente et doit donc être complétée par des centrales électriques à combustible fossile.

Plus la France investira dans les éoliennes et le photovoltaïque moins nous répondrons à l'urgence climatique. La situation de notre pays se dégrade : de 2014 à 2017, les émissions de CO₂ ont augmenté de 5%, inscrivant notre pays dans une dynamique négative de ce point de vue. Il apparaît donc que le cadrage de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte n'est pas pertinent.

Pour répondre à l'urgence climatique, c'est sur l'habitat et les transports, très émetteurs, qu'il aurait fallu faire porter l'effort. Cela n'a pas été fait, car les énormes sommes gaspillées pour l'éolien et le solaire ont tari les financements pour agir dans ces secteurs. **Le choix de l'éolien et du solaire n'a donc fait qu'empêcher des actions réellement efficaces pour le climat**, et très créatrices d'emploi, contrairement à l'éolien et au solaire. Ceux qui ont fait ce choix ont donc une lourde responsabilité dans ce retard ! Cette grave anomalie est dénoncée par la Cour des Comptes dans son rapport de mars 2018 au Sénat. Il faut également consulter l'ouvrage rédigé par des experts dans le domaine de l'énergie et paru en Décembre 2018 : « Transition énergétique : La France en échec - Analyse et perspectives » chez EDP sciences.

Certaines personnes pensent qu'il faut à tout prix remplacer l'énergie nucléaire car la technologie nucléaire est dépassée et dangereuse.

Le nucléaire n'est pas dépassé.

Le nucléaire a été et demeure une source importante de développement de technologies de pointe dans de nombreux secteurs. En France, depuis 40 ans c'est un domaine d'excellence reconnu à l'international qui a

mobilisé des dizaines de milliers d'emplois à hauts niveaux de compétence et a ainsi freiné la désindustrialisation de la France.

Le nucléaire progresse en Chine qui vient de mettre en service le premier EPR dans le monde. Au Royaume Uni, alors que la mise à l'arrêt progressive de nombreuses centrales nucléaires vieillissantes est programmée, c'est le choix de construire de nouvelles centrales nucléaires qui a été retenu. Ce choix est accepté par le public et non critiqué par les media. Il est accompagné par la création de structures de formation couvrant toutes les compétences nécessaires.

Le nucléaire est sûr.

La robustesse des installations, la culture de sûreté des exploitants et le contrôle par une autorité de sûreté indépendante et compétente garantissent un très haut niveau de sûreté des 58 réacteurs du parc nucléaire français (aucun accident majeur n'est à déplorer en France après 40 ans d'exploitation).

L'accident de la centrale de Fukushima, souvent cité, a été occasionné par un cataclysme majeur : un tremblement de terre de magnitude 8,9, suivi d'un tsunami qui a ravagé les côtes du Japon, causant près de 30.000 morts par noyade. L'accident de la centrale de Fukushima n'a probablement pas ou très peu coûté de vies humaines du fait de la radioactivité. Compte tenu du contexte sismique un cataclysme d'une telle intensité ne peut pas se produire en France.

Pour la gestion des déchets radioactifs des solutions existent et sont déjà mises en œuvre (Centre de stockage de l'Aube pour les faibles et moyennes activités à vie courte) ou sur le point d'être mises en œuvre (CIGEO à Bure pour les hautes et moyennes activités à vie longue). Elles ont fait l'objet de deux lois votées en 1991 et 2006 et d'un encadrement très strict par l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Ce sont les déchets anciens (colis bitumés) qui posent le plus de problème. Ils ne sont plus produits.

Conclusions

A l'exception de quelques retombées financières qui ne concerneront qu'un petit nombre d'individus et notamment les promoteurs du projet ces éoliennes n'apporteront de bénéfices pour personne ni au niveau local, ni au niveau national. Le seul résultat sera de défigurer à jamais les paysages exceptionnels d'un Parc Naturel Régional de grande renommée.

Pour toutes ces raisons qui concernent l'intérêt général de la population je suis fermement opposé à la création de ce parc éolien.

Cordialement,

Philippe Rimbault - St Jean-de-la Forêt - 61340